

Licence Professionnelle **DIAGNOSTIC ET GESTION DE LA BIODIVERSITÉ DES AMÉNAGEMENTS (DEGEBA)**

- » Formation en apprentissage
- » Formation en alternance
- » Disponible en formation continue



LICENCE
PROFESSIONNELLE
CONTRÔLÉE
PAR L'ÉTAT

univ-cotedazur.fr



LA LICENCE PROFESSIONNELLE DIAGNOSTIC ET GESTION DE LA BIODIVERSITÉ DES AMÉNAGEMENTS

La Licence Professionnelle Diagnostic Et Gestion de la Biodiversité des Aménagements (LP DEGEBA), ouverte à l'alternance, vise à former des techniciens spécialisés (bac +3) dans le diagnostic, la conception et la gestion de projets dans les domaines du paysage et/ou de la production agricole centrés sur les approches de biocontrôle et les solutions inspirées de la nature.

La transition vers des aménagements et une production végétale moins dépendante aux produits phytosanitaires doit s'accompagner du déploiement d'itinéraires techniques alternatifs afin d'atteindre les objectifs fixés en préservant la viabilité économique des exploitations.

Ces exigences d'aujourd'hui pour vivre dans un monde durable impactent fortement les entreprises du paysage, de l'horticulture, de l'agriculture plus généralement. Le biocontrôle rassemble les méthodes de protection des végétaux faisant appel à des mécanismes naturels pour contenir le développement des bioagresseurs. Son appropriation par les professionnels à une large échelle est une des clefs de la réussite de la transition agroécologique. Elle répond à une attente forte de la société.

Taux de réussite*: **91%** Équivalence : **Bac +3**

Type de formation : **En apprentissage** **En alternance**
Disponible en formation continue

*Chiffres de la première promotion (2024-2025)

LES + DE LA FORMATION



Formation 100%
en apprentissage
= expérience
professionnalisante
optimale



Diplôme du
niveau II :
Assistant
Ingénieur



Possibilité
d'alternance sur
tout le territoire
national



Partage du
quotidien des
acteurs de la
recherche et de
l'innovation
dans le domaine
de la santé végétale



30 % des
enseignements
dispensés par des
professionnels



Nouvelle
formation
innovante

COMPÉTENCES VISÉES

- » **Caractériser et analyser les éco-agrosystèmes** (urbains, jardins...)
- » **Mobiliser des connaissances** en techniques de productions végétales (biocontrôle, permaculture, bio...)
- » **Définir et caractériser les concepts des alternatives aux traitements chimiques**, en appréhender les enjeux et les acteurs
- » **Élaborer une démarche scientifique**
- » **Développer le sens critique** et la capacité de synthèse
- » **Élaborer la formulation d'hypothèses** et leur validation expérimentale
- » **Travailler collaborativement** sur le terrain et en laboratoire
- » **Apprendre à transmettre** un savoir scientifique

MODALITÉS D'ADMISSION

L'admission se fait sur dossier et entretien individuel puis après accord de recrutement par une entreprise sous contrat d'apprentissage ou de professionnalisation. Les dossier doivent être déposés de mi-Mars à mi-Juin sur la plateforme ecandidat.univ-cotedazur.fr d'Université Côte d'Azur.

Pré-requis : La Licence Professionnelle DEGEBA s'adresse aux **étudiants de niveau Bac +2** ou équivalent en Validation d'Acquis Professionnels (VAP) des formations :

- **BTS/BTSA** Aménagements Paysagers (AP); Métiers du Végétal de l'Alimentation, de l'Ornement et de l'Environnement (MVAOE), Gestion et Protection de la Nature (GPN), Gestion et Maîtrise de l'Eau (GEMEAU)...
- **L2** générale, Sciences de la vie, Sciences de l'environnement...
- **BUT** Environnement, Génie biologique...
- **Ouverture éventuelle à d'autres diplômes ou titres de niveau Bac+2** ou attestant de l'obtention de 120 ECTS dans le champ professionnel visé

Tarifs : La LP DEGEBA étant accessible en alternance uniquement, l'alternant devra payer la Cotisation Vie étudiante et de Campus (CVEC). Pour 2025-2026, le montant de la CVEC est de 105€.

Pour la formation continue (VAE ou VAP), prendre rendez-vous avec les co-directeurs de la formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Sur les campus : La LP DEGEBA offre 518 heures de formation académique, soit un total de **20 semaines** réparties sur **3 campus** :

- **Institut Sophia Agrobiotech** à Sophia Antipolis : pour être en lien direct avec les acteurs de la recherche et de l'innovation ;
- **Campus Valrose** à Nice : pour accéder aux salle de travaux pratiques et au parc
- **Campus Vert d'Azur** à Antibes : pour créer du lien avec les acteurs de terrain.

En entreprise : **32 semaines** de présence dans une structure privée ou publique.

Modalités et calendrier d'alternance :

- De Septembre à Mars inclus : 15 jours en formation puis 15 jours en entreprise
- D'Avril à Juillet inclus : 1 semaine en formation puis 3 semaines en entreprise
- Août : 1 mois complet en entreprise
- Septembre : Soutenance

SEPT > OCT > NOV > DEC > JAN > FEV > MARS > AVR > MAI > JUIN > JUI > AOUT > SEPT


2 semaines en formation
/ 2 semaines en entreprise


1 semaine en formation
/ 3 semaines en entreprise


1 mois en entreprise


Soutenance
(2 jours)

Modalités d'évaluation : contrôles continus sous forme de QCM, rapports, présentations orales, examens écrits et projets tutorés.

Durée de la formation : 12 mois (avec possibilité de débiter le contrat d'alternance deux mois avant la première période académique – soit un total de 14 mois)

CONTENU DE LA FORMATION :

Bloc 1 (Coef 5) : Connaissance du milieu

UE1 - Organisation et enjeux des acteurs et du territoire
UE 2 - Biodiversité des aménagements
UE3 - Gestion de la santé des plantes

Bloc 2 (Coef 5) : Méthodologie du projet

UE 4 - Gestion de projet et communication en anglais
UE 5 - Méthodes et démarches du diagnostic
UE 6 - Innovations et techniques de productions végétales adaptées

Bloc 3 (coef 10) : Mise en situation professionnelle

UE 7 - Projet tuteuré
UE 8 - Alternance en entreprise et rédaction d'un mémoire



Capacité d'accueil :
20 apprenti.e.s

POURSUITE D'ÉTUDES

La formation vise une insertion professionnelle rapide après obtention du diplôme. Toutefois, la poursuite d'études dans les formations suivantes est possible, mais ce choix concerne une minorité des diplômés et exige un dossier de très bon niveau :

- » **Licence générale**
- » **Master professionnel**
- » **École d'ingénieur**



DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Les emplois visés sont ceux de **l'aménagement du territoire**, du **paysage** et de la **production végétale**, de niveau intermédiaire en termes de qualification :

- Niveau **technicien ou catégorie B** dans la fonction publique.

Plus spécifiquement, les principaux métiers visés sont, par exemple :

> **Technicien spécialisé / Chef jardinier / Assistant en bureau d'études**

> **Chef d'entreprise / Agriculteur**

> **Chargé de mission / Chef de projet**

Il est possible d'exercer auprès de nombreuses structures, par exemple :

- des collectivités territoriales : région, département, communauté de communes ou d'agglomération, commune ;
- des structures privées liées à l'aménagement du territoire, du paysage, au développement local (bureaux d'études...) ou liées à la production, la transformation et la commercialisation de produits, d'équipements et de services paysagers et/ou agricoles ;
- des associations ou des établissements de formation ou/et d'expérimentation.

PARTENAIRES



INRAE



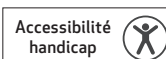
Lieux d'enseignement

Institut Sophia Agrobiotech
400 Rte des Chappes, 06903 Sophia Antipolis

Campus Vert d'Azur
1285 avenue Jules Grec 06602 Antibes Cedex

Campus Valrose - Université Côte d'Azur (occasionnellement)
28, av Valrose 06103 Nice - Cedex 2

FORMASUP
MÉDITERRANÉE



MAJ - Oct. 2025

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR
ÉCOLE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE
SCIENCES DU VIVANT ET DE LA SANTÉ



CONTACTS

Dr. Laetitia Zurletto enseignante-chercheuse
Université Côte d'Azur
Dr. Denis Ferrando enseignant
Campus Vert d'Azur
Stéphanie Bellavia Gestionnaire : 04 89 15 01 79

✉ eur-life.licence.degeba@univ-cotedazur.fr
🌐 <https://life.univ-cotedazur.fr/>

Plus d'informations

